



INFORMATION

sur les consultations médicales pour les problématiques de qualité de l'air intérieur

Vous avez des problèmes :

→ d'allergies

- La fréquence des maladies allergiques a doublé entre 1980 et 2000.
- Actuellement, stabilisation pour l'asthme et discrète augmentation pour la rhinite.
- 30% des personnes nées après 1980 sont cliniquement allergiques.
- 4^{ème} maladie chronique reconnue par l'OMS. GINA, 2008

→ de syndrome des bâtiments malsains

***reconnu depuis 1983 par OMS : excès de symptômes survenant
chez une partie des occupants de bâtiments non industriels***

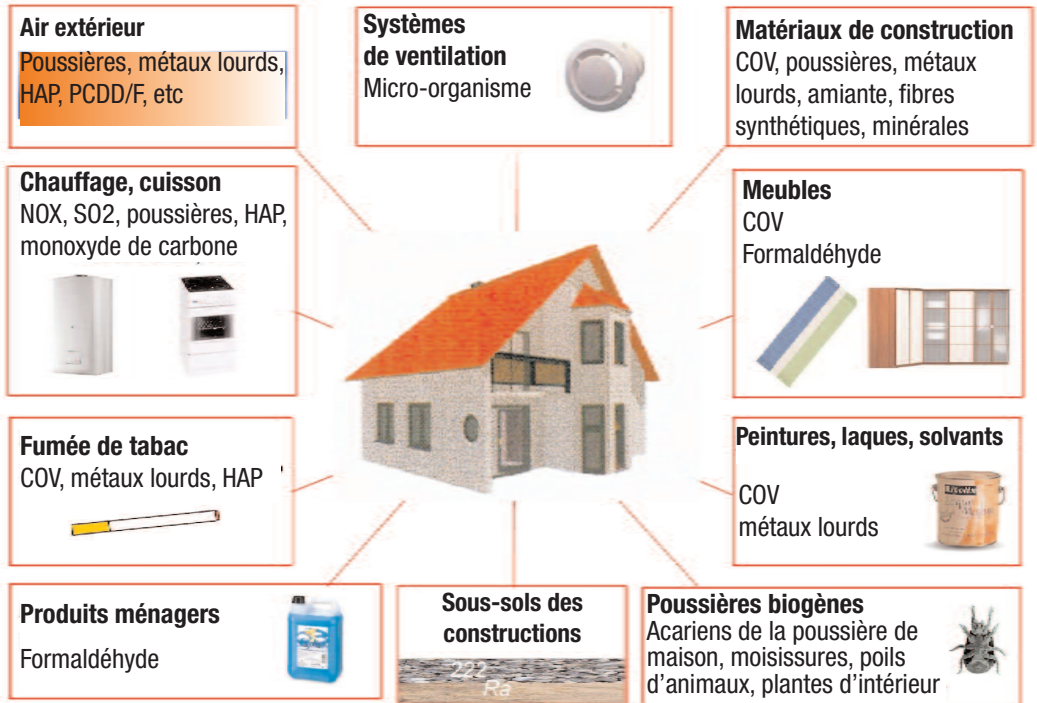
- Irritations, fatigue, maux de tête
- Touche + de femmes
- Air trop sec, T° trop élevée
- Climatisation, ventilation, non ouverture des fenêtres

→ de syndrome d'Hypersensibilité Chimique Multiple

- Symptômes non spécifiques (maux de tête, irritations des voies ORL et respiratoires, fatigue...)
- Entité clinique complexe et controversée
- Non reconnu par la plupart des sociétés savantes
- Déclenché par exposition à de faibles doses de substances chimiques diverses

→ etc ...

Les polluants et leurs sources dans les espaces intérieurs



Contact
après
prescription

Loïc Espié

06 50 82 23 97

loic.espie@adesdurhone.fr

Rôle du CMEI

- Etudier les polluants de l'environnement intérieur : visite gratuite à domicile ou sur le lieu de travail **SUR PRESCRIPTION MEDICALE.**
- Expertise de la qualité d'air.
- Conseiller pour la mise en œuvre des mesures d'éviction, et améliorer la qualité d'air et votre santé.